

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 07/24/2019 Date de révision: 07/24/2019 Version: 1.0

**SECTION 1: Identification**

**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : PHOS-CHEK® 3% AFFF Milspec

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/mélange : Extincteur  
Réservé à un usage professionnel

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fabricant**

Perimeter Solutions LP, Solberg  
1520 Brookfield Ave.  
Green Bay, WI 54313  
T. 1-920-593-9445

Perimeter Solutions  
10667 Jersey Blvd.  
Rancho Cucamonga CA, 91730  
T 1-800-682-3626

Perimeter Solutions Canada Ltd.,  
3060 Airport Rd.,  
Kamloops B.C., V2B 7X2  
T. 1-250-554-3530

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300  
CANUTEC 613-996-6666 (transport seulement)

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification GHS**

Eye Irrit. 2A H319

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage GHS**

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) : Attention  
Mentions de danger (GHS) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
Conseils de prudence (GHS) : P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.4. Toxicité aiguë inconnue**

Non applicable

**SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients**

**3.1. Substances**

Non applicable

**3.2. Mélanges**

Nom	Identificateur de produit	%
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	(n° CAS) 112-34-5	10-30
Alcool éthylique	(n° CAS) 64-17-5	1-5
Éthers décylques et octyliques du D-glucose, oligomères	(n° CAS) 68515-73-1	1-5

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

# PHOS-CHEK® 3% AFFF Milspec

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Poudres polyvalentes (de la poudre ABC).
- Agents d'extinction non appropriés : Eau de robinet.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, composés organiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

# PHOS-CHEK® 3% AFFF Milspec

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation appropriée
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol (112-34-5)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	10 ppm (fraction inhalable et vapeur)
Éthers décyliques et octyliques du D-glucose, oligomères (68515-73-1)		
Non applicable		
Alcool éthylique (64-17-5)		
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	3300 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1900 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	1000 ppm

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
- Protection oculaire : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
- Autres informations : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Transparent.
- Couleur : jaunâtre
- Odeur : Caractéristique
- Seuil olfactif : Non applicable
- pH : 7,6 - 8,6
- Point de fusion : Non applicable
- Point de congélation : Non applicable
- Point d'ébullition : Non applicable
- Point d'éclair : > 199,4 °F Non inflammable
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Non applicable
- Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Non applicable

# PHOS-CHEK® 3% AFFF Milspec

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: Non applicable
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Masse volumique	: 1002 - 1042 kg/m <sup>3</sup> kg/m <sup>3</sup>
Solubilité	: Produit très soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: 3 cP @ 68 °F
Limites d'explosivité	: Limite inférieure d'explosivité (LIE): Non applicable Limite supérieure d'explosivité (LSE): Non applicable
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Indice de réfraction : 1,367

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. soleil. Matières incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Alcalis. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, composés organiques.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol (112-34-5)	
DL50 orale rat	5660 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2700 mg/kg
ATE CA (orale)	5660 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	2700 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé. pH: 7,6 - 8,6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 7,6 - 8,6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Alcool éthylique (64-17-5)	
Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme

# PHOS-CHEK® 3% AFFF Milspec

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>PHOS-CHEK® 3% AFFF Milspec</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>PHOS-CHEK® 3% AFFF Milspec</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus), sauf pour:

Alcools, C9-11, ramifiés et linéaires, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	n° CAS 160901-28-0
--	--------------------

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

Alcools, C9-11, ramifiés et linéaires, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	n° CAS 160901-28-0
--	--------------------

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

# PHOS-CHEK® 3% AFFF Milspec

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 15.3. Réglementations des Etats - É-U

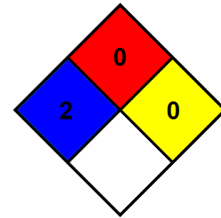
**⚠ ATTENTION:** Ce produit peut vous exposer à Ethylène glycol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

### SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 07/24/2019  
Autres informations : Aucun.  
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.  
[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



Danger pour la santé NFPA : 2  
Danger d'incendie NFPA : 0  
Réactivité NFPA : 0



Notation de danger  
Santé : 2 Danger modéré  
Inflammabilité : 0 Danger minime  
Physique : 0 Danger minime

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*